



Orléans, mardi 14 juin 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

Partenariat entre l'académie d'Orléans-Tours et le groupe EDF

Marie Reynier, recteur de l'académie d'Orléans-Tours et Jean-Paul Combémoré, délégué régional d'EDF en Centre-Val de Loire, ont renouvelé leur convention de partenariat, mardi 14 juin 2016, au lycée Benjamin Franklin, à Orléans.

Partenaires depuis 2004, l'académie d'Orléans-Tours et le groupe EDF axent leur collaboration sur l'information sur les métiers des enfants et des jeunes, la formation professionnelle du lycée à l'université et la formation des salariés du groupe EDF et des personnels de l'éducation nationale.

Pour le groupe EDF, **ce partenariat permet de renforcer l'attractivité des métiers dans l'industrie et de « donner le goût aux sciences»**. Cette démarche s'inscrit dans la durée pour répondre aux **besoins de recrutements d'EDF (métiers de la maintenance, de la logistique) mais aussi de ses prestataires** en particulier dans la perspective du grand carénage.

Il s'agit également de disposer d'un maillage de proximité entre les établissements scolaires et ses entités en région Centre-Val de Loire dans les formations dont il a besoin et de développer la diversité des profils et des parcours au sein du groupe. Le Groupe **EDF en région Centre Val de Loire, c'est plus de 400 alternants** au sein de ses différents métiers (www.edfrecrute.com).

Du point de vue académique, l'intérêt est de pouvoir compter sur des terrains de stages ou d'alternances pour des formations initiales et continues dans des entreprises ou entités industrielles répertoriant des métiers d'avenir. La valorisation des métiers de la production ou des services auprès des cadres et des enseignants de l'éducation nationale est recherchée.

La concordance de ces intérêts respectifs se matérialise par des actions communes. Ces engagements consistent notamment à intégrer un représentant d'EDF dans les comités locaux école-entreprise (Clee) les plus pertinents, à faire intervenir des actions dans le dispositif « parcours d'avenir » et à maintenir l'engagement pour la promotion de mini-entreprises dans l'association « Entreprendre pour apprendre ». Ce partenariat prévoit également l'organisation d'actions conjointes afin d'atteindre les différents prescripteurs que sont les chefs d'établissement, les enseignants les conseillers d'orientation psychologues ou encore, les parents.

Contacts presse

Maud Pestel, académie : 02 38 79 45 96 et Yann Le Borgne, EDF : 02 38 42 16 05